

L'an deux mille vingt-six le trente septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan, régulièrement convoqué le vingt-cinq septembre, s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÛN Nicole, EMERY Morgan, LE BOLAY Chantal, LE CORRE Floriane, GRAIGNIC Béatrice, OGER François, MAES Tatiana, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, MANTRANT Jane.

Absents ayant donné procuration : HORELLOU Pierre donne pouvoir à PATIN Hélène, RACAPE Sonia à SALAÛN Nicole.

Madame Tatiana MAES a été nommée secrétaire de séance

2026/38 : Banques alimentaires – conventions de partenariat

Madame Nicole SALAÛN, adjointe au Maire, expose au Conseil municipal le projet de renouvellement de conventions de partenariat avec la banque alimentaire, à savoir :

- Convention de partenariat pour les modes de distribution colis, repas, maraude, collation
- Convention de partenariat informatique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer les conventions de partenariat avec la banque alimentaire

Votants : 15	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0
---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Certifié exact, pour copie conforme

Monsieur le Maire,
Patrick LE CALOCH

La secrétaire de séance,
Tatiana MAES

